

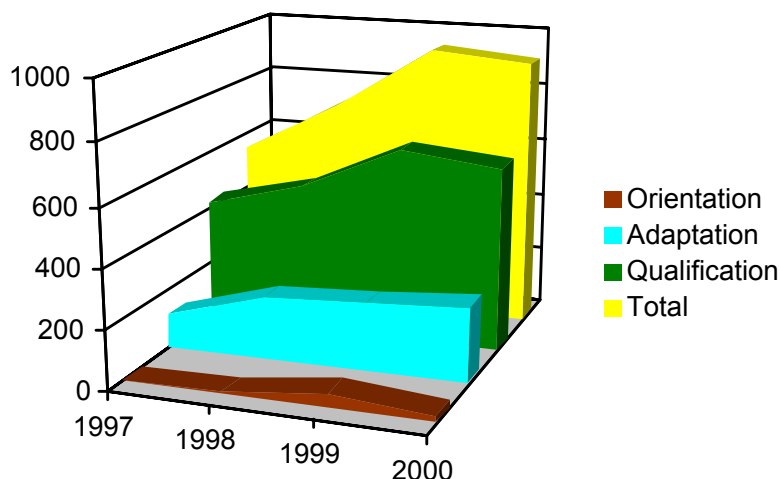
13. La formation en alternance

Tableau de bord Emploi-Formation du BTP en Pays de la Loire

912 en 2000
5,7 % du BTP France entière

Nombre de jeunes embauchés dans le cadre des contrats d'insertion en alternance (contrats de qualification, d'adaptation et d'orientation)

Source : GFC-BTP, FAF-SAB



Répartition par activité d'entreprises de formation	moins de 10 salariés	10 salariés et plus	Total	%
Maçonnerie	70	118	188	21
Plâtrerie	22	16	38	4
Menuiserie	47	29	76	8
Charpente bois	31	23	54	6
Couverture	25	8	33	4
Plomberie	25	10	35	4
Chauffage	10	17	27	3
Métallerie	25	41	66	7
Peinture	25	19	44	5
Électricité	15	73	88	10
Travaux Publics	9	122	131	14
Activités diverses	26	106	132	14
Total	330	582	912	100

Les contrats d'insertion en alternance sont ouverts aux 16-25 ans sortis du système scolaire sans qualification ou peu qualifiés et engagés dans un processus d'insertion sociale et professionnelle. Ces statistiques intègrent 37 contrats de qualification « adultes » concernant les plus de 25 ans (9 pour les moins de 10 salariés, 28 pour les 10 et plus)

La durée moyenne de formation (interne et externe) était, en 2000, de 730 heures pour les contrats de qualification et de 210 heures pour les contrats d'adaptation. Les difficultés de recrutement de salariés survenues en 2000 ont aussi concerné les contrats de qualification.